

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV")  
à compartiments multiples de droit luxembourgeois

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ("OPCVM")

Rapport semestriel non audité  
au 30 juin 2024

R.C.S. Luxembourg B 28.744

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus comprenant les fiches signalétiques de chacun des compartiments et sur base des informations clés pour l'investisseur ("Informations Clés"). Le prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.



# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Sommaire

---

Organisation .....	4
Informations générales de la SICAV .....	6
Etat combiné du patrimoine au 30 juin 2024.....	9
Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024.....	10
Etat du patrimoine au 30 juin 2024.....	11
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024.....	12
Etat du portefeuille-titres au 30 juin 2024.....	13
Répartition géographique du portefeuille-titres au 30 juin 2024.....	15
Répartition économique du portefeuille-titres au 30 juin 2024.....	16
Répartition par devises du portefeuille-titres au 30 juin 2024.....	17
Changements intervenus dans le nombre d'actions.....	18
Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action .....	19
Notes aux états financiers au 30 juin 2024 .....	20
Informations supplémentaires au 30 juin 2024 .....	27

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Organisation

---

### **Siège Social :**

12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Date de constitution :**

31 août 1988

### **Conseil d'Administration du Fonds :**

#### **Président :**

- Charles MULLER, Administrateur indépendant, (Jusqu'au 15 avril 2024)
- Thomas SEALE, Administrateur indépendant, (Depuis le 15 avril 2024)

#### **Membres :**

- Jane WILKINSON, Administrateur indépendant, (Jusqu'au 15 avril 2024)  
Landolt Investment (Lux) SICAV
- Philippe MASSET, Administrateur indépendant, (Jusqu'au 15 avril 2024)
- Aude VANDERPOL, Administrateur indépendant, (Depuis le 15 avril 2024)
- Francis HUBA, Administrateur indépendant, (Depuis le 15 avril 2024)

### **Société de Gestion :**

Degroof Petercam Asset Services S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Conseiller en Investissement :**

ODDO BHF Asset Management SAS  
12, boulevard de la Madeleine, F-75009 Paris  
(Pour le compartiment ODDO BHF Future of Food)

### **Gestionnaire :**

ODDO BHF (Suisse) S.A.  
6, Schulhausstrasse, CH-8002 Zurich  
(Pour le compartiment ODDO BHF Future of Food)

### **Gestionnaire du Risque de Change :**

Degroof Petercam Asset Services S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Banque Dépositaire :**

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

### **Agent Domiciliaire, Agent Administratif, Agent de Transfert et Teneur de Registre :**

Degroof Petercam Asset Services S.A.  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

---

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Organisation

---

### **Cabinet de Révision agréé :**

KPMG Audit S.à r.l.

39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Informations générales de la SICAV

---

LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV ("la SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable ("la SICAV"), constituée le 31 août 1988. Elle est soumise à la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, ainsi qu'à la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif.

Les statuts de la SICAV sont déposés auprès du Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg où toute personne intéressée peut les consulter ou en obtenir une copie.

Les rapports semestriels et annuels, la valeur nette d'inventaire, le prix d'émission et le prix de rachat, ainsi que tous les avis destinés aux porteurs d'actions, sont disponibles au siège social de la SICAV, au siège social de la Société de Gestion ainsi qu'auprès des distributeurs.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAV a lieu chaque année au siège de la SICAV à Luxembourg, le troisième lundi du mois d'avril à 10.00 heures (si ce jour n'est pas un jour ouvrable légal ou bancaire à Luxembourg, le jour ouvrable suivant).

Les avis financiers seront publiés dans les pays où la SICAV est commercialisée et dans un journal luxembourgeois.

A la date de ce rapport, le compartiment suivant est disponible aux investisseurs :

- LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV ODDO BHF Future of Food ("ODDO BHF Future of Food"), exprimé en USD.

Pour le compartiment ODDO BHF Future of Food, les parts ci-dessus ont été redéfinies comme suit :

- les actions de la classe dite « **CR USD** » libellées en USD avec un montant minimum initial de souscription de USD 100 et qui supportent les commissions de performance ,
  - les actions de la classe dite « **Clw USD** » libellées en USD, avec un montant minimum initial de souscription de USD 250'000, qui sont réservées à des contreparties éligibles et investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 Mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE et qui ne supportent pas les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **CRw USD** » libellées en USD, avec un montant minimum initial de souscription de USD 100 et qui ne supportent pas les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **CR CHF** » libellées en CHF avec un montant minimum initial de souscription de CHF 100 et qui supportent les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **CR CHF [H]** » libellées en CHF, avec un montant minimum initial de souscription de CHF 100, qui supportent les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **Clw CHF** » libellées en CHF, avec un montant minimum initial de souscription de CHF 1'000'000 et qui ne supportent pas les commissions de performance ;
  - les actions de la classe dite « **Clw CHF [H]** » libellées en CHF, avec un montant minimum initial de souscription de CHF 250'000 qui sont réservées à des contreparties éligibles et investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 Mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE, qui ne supportent pas les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **CRw CHF** » libellées en CHF, avec un montant minimum initial de souscription de CHF 100 et qui ne supportent pas les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **CRw CHF [H]** » libellées en CHF, avec un montant minimum initial de souscription de CHF 100, qui ne supportent pas les commissions de performance,
-

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Informations générales de la SICAV

---

- les actions de la classe dite « **Clw EUR** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 250'000 et qui sont réservées à des contreparties éligibles et investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 Mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE et qui ne supportent pas les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **Clw EUR [H]** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 250'000 et qui sont réservées à des contreparties éligibles et investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 Mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE, qui ne supportent pas les commissions de performance et qui sont couvertes contre le risque de change vis-à-vis de la devise de référence du compartiment. Les caractéristiques des classes d'actions couvertes contre le risque de change restent inchangées, à l'exception du fait que les coûts liés à la couverture devront être supportés par ces classes. La valeur nette d'inventaire de toutes les classes d'actions du compartiment peut être affectée par cette opération de couverture,
  - les actions de la classe dite « **CRw EUR** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 100 et qui ne supportent pas les commissions de performance,
  - les actions de la classe dite « **CRw EUR [H]** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 100, qui ne supportent pas les commissions de performance et qui sont couvertes contre le risque de change vis-à-vis de la devise de référence du compartiment. Les caractéristiques des classes d'actions couvertes contre le risque de change restent inchangées, à l'exception du fait que les coûts liés à la couverture devront être supportés par ces classes. La valeur nette d'inventaire de toutes les classes d'actions du compartiment peut être affectée par cette opération de couverture,
  - les actions de la classe dite « **CR EUR [H]** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 100, qui supportent les commissions de performance et qui sont couvertes contre le risque de change vis-à-vis de la devise de référence du compartiment. Les caractéristiques des classes d'actions couvertes contre le risque de change restent inchangées, à l'exception du fait que les coûts liés à la couverture devront être supportés par ces classes. La valeur nette d'inventaire de toutes les classes d'actions du compartiment peut être affectée par cette opération de couverture,
  - les actions de la classe dite « **CN EUR [H]** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 100, qui supportent les commissions de performance et qui sont couvertes contre le risque de change vis-à-vis de la devise de référence du compartiment. Les caractéristiques des classes d'actions couvertes contre le risque de change restent inchangées, à l'exception du fait que les coûts liés à la couverture devront être supportés par ces classes. La valeur nette d'inventaire de toutes les classes d'actions du compartiment peut être affectée par cette opération de couverture. Ces classes d'actions sont uniquement disponibles sur décision discrétionnaire du Gestionnaire en investissements et ne donneront droit à aucune commission de distribution ou rabais. Elles sont réservées, sous réserve de l'acceptation de chaque souscription par le conseil d'administration de la SICAV, aux (i) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2, (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré exclusivement par l'investisseur, (iii) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2, (iv) OPC gérés par les sociétés de gestion du Groupe ODDO BHF et (v) ODDO BHF SCA fournissant le service de conseil en investissement sur la base d'un accord d'honoraires écrit conclu avec l'investisseur.
  - les actions de la classe dite « **CNw EUR [H]** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 100, qui ne supportent pas les commissions de performance et qui sont couvertes contre le risque de change vis-à-vis de la devise de référence du compartiment. Les caractéristiques des classes d'actions couvertes contre le risque de change restent inchangées, à l'exception du fait que les coûts liés à la couverture devront être supportés par ces classes. La valeur nette d'inventaire de toutes les classes
-

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Informations générales de la SICAV

---

d'actions du compartiment peut être affectée par cette opération de couverture. Ces classes d'actions sont uniquement disponibles sur décision discrétionnaire du Gestionnaire en investissements et ne donneront droit à aucune commission de distribution ou rabais. Elles sont réservées, sous réserve de l'acceptation de chaque souscription par le conseil d'administration de la SICAV, aux (i) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2, (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré exclusivement par l'investisseur, (iii) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2, (iv) OPC gérés par les sociétés de gestion du Groupe ODDO BHF et (v) ODDO BHF SCA fournissant le service de conseil en investissement sur la base d'un accord d'honoraires écrit conclu avec l'investisseur.

- les actions de la classe dite « **S46060 USD** » libellées en USD, avec un montant minimum initial de souscription de USD 4'000'000. Cette classe d'actions se différencie par rapport aux autres classes d'actions notamment par un seuil d'actifs nets maximum et elles ne supportent pas les commissions de performance,
- les actions de la classe dite « **S46060 CHF** » libellées en CHF, avec un montant minimum initial de souscription de CHF 4'000'000. Cette classe d'actions se différencie par rapport aux autres classes d'actions notamment par un seuil d'actifs nets maximum et elles ne supportent pas les commissions de performance,
- les actions de la classe dite « **S46060 EUR** » libellées en EUR, avec un montant minimum initial de souscription de EUR 4'000'000. Cette classe d'actions se différencie par rapport aux autres classes d'actions notamment par un seuil d'actifs nets maximum et elles ne supportent pas les commissions de performance.

Les classes [H] du compartiment ODDO BHF Future of Food sont gérées de manière à les couvrir contre les risques de change liés aux devises EUR et CHF. A cet égard, la technique de couverture sera réalisée par la Société de Gestion et sera basée sur une reconduction périodique de contrats à terme.

Pour chaque classe d'action, la valeur nette d'inventaire par action est datée de chaque jour ouvrable entier à Luxembourg (un "Jour d'Evaluation") et déterminée sur base des cours connus ce Jour d'Evaluation, tels que ces cours sont publiés par les bourses de valeurs concernées et par référence à la valeur des actifs détenus pour le compte du compartiment. Cette valeur nette d'inventaire par action sera calculée le jour ouvrable suivant à Luxembourg, conformément aux stipulations de l'article 12 des Statuts.

La SICAV publie un rapport annuel audité clos le dernier jour de l'année financière, ainsi qu'un rapport semestriel non-audité clos le dernier jour du sixième mois de cette même année.



# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Etat combiné du patrimoine au 30 juin 2024

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
<b>Actif</b>		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	2.104.062,57
Avoirs en banque		120.512,02
Intérêts à recevoir sur compte courant		0,48
Dividendes à recevoir sur actions		3.263,63
Montants à recevoir sur souscriptions		406,04
Montants à recevoir sur ventes de titres		150.912,61
<b>Total Actif</b>		<b>2.379.157,35</b>
<b>Exigible</b>		
Taxes et frais à payer	3	23.170,80
Découverts en banque		0,39
Montants à payer sur rachats		403.403,74
Pertes non réalisées sur changes à terme	10	5.397,58
<b>Total Exigible</b>		<b>431.972,52</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>		<b>1.947.184,83</b>

*Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.*

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Etat combiné des opérations et des autres variations de l'actif net du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

	NOTES	COMBINÉ (EN EUR)
<b>Revenus</b>		
Dividendes sur actions	1g	99.357,94
Intérêts créditeurs		1,84
Récupérations de taxes		7.172,49
<b>Total Revenus</b>		<b>106.532,27</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion	5	58.716,37
Commission de couverture	7	365,43
Commission de banque dépositaire	6	5.125,28
Taxe d'abonnement	9	1.529,50
Frais d'administration	6	30.957,45
Frais et commissions divers	7	76.270,20
Frais de transactions	4	25.098,85
Intérêts débiteurs		1,43
Redevance aux autorités étrangères		5.546,87
<b>Total Charges</b>		<b>203.611,38</b>
<b>Revenus / Pertes Net(te)s</b>		<b>-97.079,11</b>
<b>Plus ou moins-value nette réalisée</b>		
- sur investissements	1b	-161.552,36
- sur devises		-65.845,87
- sur changes à terme		80,64
- sur futures		-22.125,03
<b>Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)</b>		<b>-346.521,73</b>
<b>Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée</b>		
- sur investissements	1e	5.897,08
- sur devises		1.142,34
- sur changes à terme		-24.083,10
- sur futures		43.188,71
<b>Résultat net des opérations</b>		<b>-320.376,69</b>
- Souscriptions		113.326,79
- Rachats		-21.839.459,75
<b>Variations de l'actif net</b>		<b>-22.046.509,65</b>
<b>Actif net au début de la période</b>		<b>23.279.085,74</b>
<b>Différence de change de l'actif net du 01.01.24 au 30.06.24</b>		<b>714.608,74</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>		<b>1.947.184,83</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

Etat du patrimoine au 30 juin 2024

ODDO BHF Future of Food		
	NOTES	VALEUR (EN USD)
<b>Actif</b>		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1a	2.255.029,06
Avoirs en banque		129.158,76
Intérêts à recevoir sur compte courant		0,51
Dividendes à recevoir sur actions		3.497,80
Montants à recevoir sur souscriptions		435,17
Montants à recevoir sur ventes de titres		161.740,59
<b>Total Actif</b>		<b>2.549.861,89</b>
<b>Exigible</b>		
Taxes et frais à payer	3	24.833,31
Découverts en banque		0,42
Montants à payer sur rachats		432.347,96
Pertes non réalisées sur changes à terme	10	5.784,86
<b>Total Exigible</b>		<b>462.966,55</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>		<b>2.086.895,34</b>
Nombre d'actions en circulation (à la fin de la période)		
- Clw CHF		<b>625,002</b>
- CNw EUR [H]		<b>5.498,538</b>
- CRw CHF		<b>2.702,722</b>
- CRw EUR		<b>5.714,828</b>
- S46060 CHF		<b>566,000</b>
- S46060 EUR		<b>6.305,715</b>
- S46060 USD		<b>980,000</b>
Valeur Nette d'inventaire par action (à la fin de la période)		
- Clw CHF		<b>77,34</b>
- CNw EUR [H]		<b>77,23</b>
- CRw CHF		<b>82,06</b>
- CRw EUR		<b>92,38</b>
- S46060 CHF		<b>86,19</b>
- S46060 EUR		<b>95,74</b>
- S46060 USD		<b>90,88</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Etat des opérations et des autres variations de l'actif net

du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

ODDO BHF Future of Food		
	NOTES	VALEUR (EN USD)
<b>Revenus</b>		
Dividendes sur actions	1g	106.486,87
Intérêts créditeurs		1,97
Récupérations de taxes		7.687,12
<b>Total Revenus</b>		<b>114.175,96</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion	5	62.929,27
Commission de couverture	7	391,65
Commission de banque dépositaire	6	5.493,02
Taxe d'abonnement	9	1.639,24
Frais d'administration	6	33.178,65
Frais et commissions divers	7	81.742,59
Frais de transactions	4	26.899,69
Intérêts débiteurs		1,53
Redevance aux autorités étrangères		5.944,86
<b>Total Charges</b>		<b>218.220,50</b>
<b>Revenus / Pertes Net(te)s</b>		<b>-104.044,54</b>
<b>Plus ou moins-value nette réalisée</b>		
- sur investissements	1b	-173.143,74
- sur devises		-70.570,31
- sur changes à terme		86,43
- sur futures		-23.712,50
<b>Bénéfice / (Perte) Net(te) réalisé(e)</b>		<b>-371.384,66</b>
<b>Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée</b>		
- sur investissements	1e	6.320,20
- sur devises		1.224,30
- sur changes à terme		-25.811,06
- sur futures		46.287,50
<b>Résultat net des opérations</b>		<b>-343.363,72</b>
- Souscriptions		121.457,99
- Rachats		-23.406.440,99
<b>Variations de l'actif net</b>		<b>-23.628.346,72</b>
<b>Actif net au début de la période</b>		<b>25.715.242,06</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>		<b>2.086.895,34</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Etat du portefeuille-titres au 30 juin 2024

ODDO BHF Future of Food					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en USD)	Valeur d'évaluation (en USD)	% de l'actif net
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>					
<b>Actions Cotées ou Négociées</b>					
ARYZTA A.G.	14.000	CHF	23.363,47	24.928,30	1,19%
BARRY CALLEBAUT-REG-	20	CHF	34.674,62	32.584,85	1,56%
GIVAUDAN A.G.	7	CHF	32.376,12	33.185,80	1,59%
SIG GROUP A.G.	2.600	CHF	54.397,82	47.597,47	2,28%
<b>Total FRANC SUISSE</b>			<b>144.812,03</b>	<b>138.296,42</b>	<b>6,63%</b>
DSM-FIRMENICH AG	500	EUR	62.743,15	56.588,40	2,71%
EDENRED S.A.	750	EUR	38.332,18	31.678,25	1,52%
GEA GROUP	1.300	EUR	48.890,46	54.198,40	2,60%
GLANBIA PLC	2.700	EUR	45.405,17	52.665,80	2,52%
KRONES A.G.	330	EUR	30.480,72	41.451,00	1,99%
<b>Total EURO</b>			<b>225.851,68</b>	<b>236.581,85</b>	<b>11,34%</b>
COMPASS GROUP PLC	2.650	GBP	66.247,26	72.355,92	3,47%
TATE & LYLE PLC	4.800	GBP	54.781,56	36.284,14	1,74%
<b>Total LIVRE STERLING</b>			<b>121.028,82</b>	<b>108.640,06</b>	<b>5,21%</b>
BAKKAFROST P-F	350	NOK	22.839,70	17.816,32	0,85%
SALMAR ASA	750	NOK	52.070,02	39.586,61	1,90%
<b>Total COURONNE NORVÉGIENNE</b>			<b>74.909,72</b>	<b>57.402,93</b>	<b>2,75%</b>
AAK AB	2.600	SEK	50.587,17	76.255,72	3,65%
ALFA LAVAL	440	SEK	14.782,43	19.282,43	0,92%
<b>Total COURONNE SUÉDOISE</b>			<b>65.369,60</b>	<b>95.538,15</b>	<b>4,58%</b>
AGCO CORP.	530	USD	69.119,92	51.876,40	2,49%
CELSIUS HLDG INC.	290	USD	15.411,10	16.556,10	0,79%
CFD.BJ'S WHOLESALE CLUB HLDG	560	USD	38.569,20	49.190,40	2,36%
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC. -A-	700	USD	40.735,66	43.855,00	2,10%
COSTCO WHOLESALE CORP.	135	USD	69.886,03	114.748,65	5,50%
CROWN HLDG INC.	1.050	USD	116.586,64	78.109,50	3,74%
DARDEN RESTAURANTS	660	USD	99.013,05	99.871,20	4,79%
DEERE & CO.	205	USD	68.731,20	76.594,15	3,67%
ECOLAB INC.	420	USD	70.563,93	99.960,00	4,79%
KEURIG DR PEPPER SNAPPLE GR	2.150	USD	71.261,71	71.810,00	3,44%
LAMB WESTON HLDG INC. -REG-	900	USD	76.896,85	75.672,00	3,63%
MONSTER BEVERAGE CORP.	1.300	USD	72.553,43	64.935,00	3,11%
REPUBLIC SERVICES INC.	500	USD	82.669,54	97.170,00	4,66%
SENSIENT TECHNOLOGIES CORP.	900	USD	84.891,44	66.771,00	3,20%
STARBUCKS CORP.	980	USD	102.688,67	76.293,00	3,66%
SYSCO CORP.	1.330	USD	111.191,30	94.948,70	4,55%
THE SIMPLY GOOD FOODS CO	2.300	USD	70.550,82	83.099,00	3,98%
TRIMBLE	605	USD	35.257,05	33.831,60	1,62%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Etat du portefeuille-titres au 30 juin 2024

ODDO BHF Future of Food					
Dénomination	Nominal / Quantité	Devise	Valeur d'acquisition (en USD)	Valeur d'évaluation (en USD)	% de l'actif net
US FOODS HLDG CORP.	1.290	USD	59.935,12	68.344,20	3,27%
VALMONT INDUSTRIES INC.	205	USD	51.343,82	56.262,25	2,70%
WASTE MANAGEMENT INC.	340	USD	61.829,56	72.535,60	3,48%
XYLEM INC.	930	USD	107.164,20	126.135,90	6,04%
<b>Total DOLLAR DES ETATS-UNIS</b>			<b>1.576.850,24</b>	<b>1.618.569,65</b>	<b>77,56%</b>
<b>Total Actions Cotées ou Négociées</b>			<b>2.208.822,09</b>	<b>2.255.029,06</b>	<b>108,06%</b>
<b>Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé</b>			<b>2.208.822,09</b>	<b>2.255.029,06</b>	<b>108,06%</b>
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>			<b>2.208.822,09</b>	<b>2.255.029,06</b>	<b>108,06%</b>

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Répartition géographique du portefeuille-titres au 30 juin 2024

<b>ODDO BHF Future of Food</b>	<b>% DE L'ACTIF NET</b>
ÉTATS-UNIS	77,56 %
SUISSE	9,34 %
ROYAUME-UNI	5,21 %
ALLEMAGNE	4,58 %
SUÈDE	4,58 %
IRLANDE	2,52 %
NORVÈGE	1,90 %
FRANCE	1,52 %
ILES FÉROÉ	0,85 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>108,06 %</b>

*Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse géographique qui a orienté la sélection d'actif.*

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Répartition économique du portefeuille-titres au 30 juin 2024

<b>ODDO BHF Future of Food</b>	<b>% DE L'ACTIF NET</b>
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	27,28 %
CONSTRUCTION MECANIQUE	14,36 %
LOISIRS & TOURISME	14,01 %
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,93 %
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	8,13 %
DISTRIBUTION	7,86 %
PRODUITS CHIMIQUES	6,38 %
AGRICULTURE & PECHE	6,38 %
SOURCES D'ENERGIE	6,04 %
SOCIETES DIVERSIFIEES	4,55 %
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	1,62 %
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,52 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>108,06 %</b>

*Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actif.*



# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Répartition par devises du portefeuille-titres au 30 juin 2024

<b>ODDO BHF Future of Food</b>	<b>% DE L'ACTIF NET</b>
DOLLAR DES ETATS-UNIS	77,55 %
EURO	11,34 %
FRANC SUISSE	6,63 %
LIVRE STERLING	5,21 %
COURONNE SUÉDOISE	4,58 %
COURONNE NORVÉGIENNE	2,75 %
<b>Total du Portefeuille-Titres</b>	<b>108,06 %</b>

*Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'agent administratif et ne reflètent pas nécessairement l'analyse par devise qui a orienté la sélection d'actif.*

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Changements intervenus dans le nombre d'actions

### ODDO BHF Future of Food

Actions en circulation au début de la période	- Clw CHF	86.417,002
	- CNw EUR [H]	10.340,042
	- CRw CHF	17.370,279
	- CRw EUR	9.857,456
	- S46060 CHF	52.523,000
	- S46060 EUR	71.016,715
	- S46060 USD	17.953,000
Actions émises au cours de la période	- Clw CHF	0,000
	- CNw EUR [H]	127,257
	- CRw CHF	6,443
	- CRw EUR	1.047,778
	- S46060 CHF	0,000
	- S46060 EUR	0,000
	- S46060 USD	0,000
Actions remboursées au cours de la période	- Clw CHF	85.792,000
	- CNw EUR [H]	4.968,761
	- CRw CHF	14.674,000
	- CRw EUR	5.190,406
	- S46060 CHF	51.957,000
	- S46060 EUR	64.711,000
	- S46060 USD	16.973,000
Actions en circulation à la fin de la période	- Clw CHF	625,002
	- CNw EUR [H]	5.498,538
	- CRw CHF	2.702,722
	- CRw EUR	5.714,828
	- S46060 CHF	566,000
	- S46060 EUR	6.305,715
	- S46060 USD	980,000

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Evolution du capital, de l'actif net total et de la valeur de l'action

COMPARTIMENT	DATE D'EVALUATION	ACTIF NET TOTAL	CLASSE D'ACTIONS	ACTIONS EN CIRCULATION	VALEUR DE L'ACTION	DEWISE
ODDO BHF Future of Food (USD)	31.12.2021	60.301.304,77(*)	- Clw CHF	101.220,002	103.51	CHF
			- Clw USD	6.770,000	101.97	USD
			- CNw EUR [H]	100,000	101.33	EUR
			- CRw CHF	86.007,376	100.66	USD
			- CRw EUR	50.811,703	117.2	EUR
			- S46060 CHF	67.910,000	114.44	CHF
			- S46060 EUR	81.237,000	118.16	EUR
			- S46060 USD	153.464,000	118.99	USD
	31.12.2022	47.312.447,08(*)	- Clw CHF	96.562,002	85.71	CHF
			- CNw EUR [H]	11.944,880	86.5	EUR
			- CRw CHF	50.568,129	0	USD
			- CRw EUR	36.463,172	101.02	EUR
			- S46060 CHF	63.435,000	95.04	CHF
			- S46060 EUR	99.796,000	102.97	EUR
			- S46060 USD	150.312,387	0	USD
			31.12.2023	25.715.242,06	- Clw CHF	86.417,002
	- CNw EUR [H]	10.340,042			81.29	EUR
	- CRw CHF	17.370,279			85.85	USD
	- CRw EUR	9.857,456			93.78	EUR
	- S46060 CHF	52.523,000			83.98	CHF
- S46060 EUR	71.016,715	96.64			EUR	
- S46060 USD	17.953,000	94.55			USD	
30.06.2024	2.086.895,34	- Clw CHF			625,002	77.34
		- CNw EUR [H]	5.498,538	77.23	EUR	
		- CRw CHF	2.702,722	82.06	USD	
		- CRw EUR	5.714,828	92.38	EUR	
		- S46060 CHF	566,000	86.19	CHF	
		- S46060 EUR	6.305,715	95.74	EUR	
		- S46060 USD	980,000	90.88	USD	

(\*) NAV en CHF – voir note 12

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

---

### NOTE 1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la SICAV sont établis selon le principe de continuité d'exploitation conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif, sur la base des valeurs nettes d'inventaire non-officielles calculées au 30 Juin 2024 pour les seuls besoins de ces états financiers.

#### a) Evaluation du portefeuille-titres et des instruments dérivés

Les titres cotés à une bourse de valeur officielle sont évalués sur la base des derniers cours de clôture disponibles au 30 juin 2024 et, s'il y a plusieurs marchés, au cours du marché principal du titre en question.

Les titres cotés sur d'autres marchés réglementés, en fonctionnement régulier, reconnus et ouverts au public sont évalués sur la base des derniers cours de clôture disponibles au 30 juin 2024 et, s'il y a plusieurs marchés, au cours du marché principal du titre en question.

Les titres non cotés ou dont le cours n'est pas représentatif sont évalués à leur dernière valeur marchande connue ou, en l'absence de valeur marchande, à la valeur marchande probable de réalisation selon les critères d'évaluation jugés prudents par le Conseil d'Administration.

Les actions ou les parts d'OPC seront évaluées sur base de leur dernière valeur nette d'inventaire disponible au 30 juin 2024.

La valeur de marché des contrats de change à terme est basée sur le taux de change à terme de la devise sous-jacente le jour de l'évaluation.

Tous les autres actifs seront évalués sur base de leur valeur probable de réalisation qui sera estimée avec prudence et bonne foi.

#### b) Plus ou moins-values nettes réalisées sur investissements

Les plus ou moins-values nettes réalisées sur ventes de titres sont calculées sur base du coût moyen des titres vendus.

Le montant des plus ou moins-values nettes réalisées imputable à la variation des cours de change est enregistré dans le compte de «Plus ou moins-value nette réalisée sur devises» lors de l'opération de vente.

#### c) Conversion des devises étrangères

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur boursière des titres en portefeuille en autres devises que la devise du compartiment concerné sont convertis en la devise du compartiment au taux de change en vigueur à Luxembourg à la date de la clôture.

Les revenus et frais en devises autres que la devise du compartiment sont convertis dans la devise du compartiment aux cours de change en vigueur à la date du paiement.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

---

### d) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Pour les titres libellés en devises autres que la devise du compartiment concerné, le coût d'acquisition est calculé sur base du cours de change en vigueur au jour de l'achat.

### e) Variation des plus ou moins-values nettes non réalisées

La variation des plus ou moins-values nettes non réalisées à la fin de l'exercice figure également dans les résultats des opérations.

### f) Variation du portefeuille-titres

Le tableau des variations du portefeuille-titres des compartiments est disponible sans frais au siège de la SICAV.

### g) Revenus, dépenses et provisions y relatives

Les intérêts sont comptabilisés chaque jour et les dividendes sont enregistrés à l'«ex-date». Les intérêts et revenus sont comptabilisés nets des précomptes mobiliers non recouvrables.

Lorsque la SICAV fait face à des frais concernant un compartiment en particulier, ces derniers sont alloués à ce compartiment. Les dépenses non attribuables à un compartiment en particulier sont réparties entre les différents compartiments au prorata de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment.

### h) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués sur base des derniers taux «forward» de clôture disponibles au 30 juin 2024.

### i) Etats financiers combinés

Les actifs nets des différents compartiments de la SICAV sont exprimés dans leur devise de référence.

Les états financiers combinés de la SICAV sont établis en EUR et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment converti dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers (Note 2).

### j) Différence de change

La différence de change au niveau de l'actif net total de la SICAV est due aux variations des cours de change des devises dans lesquelles sont libellés l'actif net des différents compartiments et ce, entre le 31 décembre 2023 et le 30 June 2024.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

### NOTE 2 - TAUX DE CHANGE

Voici les principaux taux de change appliqués :

1 EUR =	0,96305	CHF
1 EUR =	0,84785	GBP
1 EUR =	172,40170	JPY
1 EUR =	11,41150	NOK
1 EUR =	11,35000	SEK
1 EUR =	1,07175	USD

### NOTE 3 - TAXES ET FRAIS À PAYER

Commission de gestion	19.509,38	EUR
Commission de couverture	142,05	EUR
Commission de banque dépositaire	2.480,00	EUR
Taxe d'abonnement	263,92	EUR
Frais et commissions divers	775,45	EUR
Total	23.170,80	EUR

### NOTE 4 - FRAIS DE TRANSACTIONS

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, un fonds supportera des coûts de transaction liés à l'activité de négociation de son portefeuille. Le tableau ci-dessous présente les coûts de transaction séparément identifiables encourus par chaque compartiment pour l'exercice clos. Ils comprennent les frais de commission, les frais de règlement et les frais de courtage. Tous les coûts de transaction ne sont pas identifiables séparément. Pour les investissements à revenu fixe, les contrats de change à terme et les autres contrats dérivés, les coûts de transaction sont inclus dans le prix d'achat et de vente de l'investissement. Bien qu'ils ne soient pas identifiables séparément, ces coûts de transaction sont pris en compte dans la performance de chaque compartiment. Les coûts liés à l'impact du marché ne sont pas identifiables séparément et ne figurent donc pas non plus dans le tableau ci-dessous :

Compartiments	Devises	Frais de transaction
ODDO BHF Future of Food	USD	26.899,69

### NOTE 5 - COMMISSIONS DE GESTION ET DE PERFORMANCE

#### Rémunération de la Société de Gestion

La SICAV paie à la Société de Gestion une commission annuelle au taux de 0,10% avec un minimum annuel de EUR 15.000.

La commission est payable trimestriellement et est calculée sur les actifs nets moyens du compartiment au cours du trimestre échu.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

---

### Rémunération du Gestionnaire en investissements

Pour le compartiment ODDO BHB Future of FOOD, La Société de Gestion paie au Gestionnaire en investissements une rémunération consistant en une commission de gestion au taux annuel de :

- 1,60% pour les classes CRw USD, CRw CHF, CRw CHF [H], CRw EUR et CRw EUR [H] du compartiment,
- 1,30% pour les classes CR USD, CR EUR [H], CR CHF et CR CHF [H] du compartiment,
- 0,95% pour la classe CNw EUR [H] du compartiment,
- 0,80% pour les classes CN EUR [H], Clw USD, Clw CHF, Clw CHF [H], Clw EUR et Clw EUR [H] du compartiment,
- 0,50% pour les classes S46060 USD, S46060 CHF et S46060 EUR du compartiment.

La commission de gestion est payable trimestriellement et calculée sur les actifs nets du compartiment.

### Commission de performance pour le compartiment ODDO BHF Future of Food

En outre, le Gestionnaire en investissements est en droit de percevoir, sur les actifs nets de la Classe d'actions concernée du Compartiment concerné, une commission de performance (la "Commission de performance") calculée en comparant la performance de la Valeur Nette d'Inventaire par action (la "VNI") à celle de l'Indice de référence (tel que défini ci-dessous) sur la même période de temps, ainsi qu'à un High Water Mark ("HWM").

La période de référence de la performance ("Période de Référence de la Performance" ou "PRP") est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et dure 5 ans, et ce, de manière glissante. À la fin de cette période, le mécanisme de compensation de la sous-performance passée (ou de la performance négative) peut être réinitialisé.

La Commission de performance est calculée et comptabilisée pour chaque Classe d'actions au sein d'un Compartiment, chaque Jour d'évaluation, selon la méthodologie décrite ci-dessous.

Le taux de Commission de performance applicable est fixé à 20% pour les classes "CR CHF [H]", "CR EUR [H]", "CR USD", "CR CHF" et "CN EUR [H]" et l'indice de référence utilisé pour calculer la Commission de performance est le MSCI All Countries World Net Return EUR Index, dividendes nets réinvestis (ticker NDUEACWF, l'"Indice de référence").

La méthodologie de calcul des commissions de performance est détaillée dans le prospectus en vigueur du Fonds.

### NOTE 6 - FRAIS D'ADMINISTRATION

#### Commission de Banque Dépositaire

La rémunération de la banque dépositaire et de l'agent de transfert est basée sur les actifs nets de la SICAV et est payable trimestriellement sur base d'un pourcentage appliqué individuellement sur les actifs nets moyens de chaque compartiment, exclusion faite des frais de transactions et des frais de correspondants, pendant le trimestre sous revue, le calcul s'effectuant sur la base des valorisations périodiques de l'actif net de chaque compartiment :

- 0,040% sur la tranche d'actifs nets moyens comprise entre EUR 0 et EUR 35 millions ;
- 0,030% sur la tranche d'actifs nets moyens comprise entre EUR 35 et EUR 125 millions ;
- 0,020% sur les actifs nets supérieurs à EUR 125 millions.

avec un minimum de EUR 10.000 par compartiment.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

---

### Commission d'agent domiciliataire

Une commission de domiciliation d'un montant forfaitaire de EUR 2.500 par an par compartiment plus EUR 1.000 par an par compartiment par pays étranger où le compartiment est agréé à la commercialisation, payable annuellement.

### Commission d'Agent Administratif, Agent de Transfert et Teneur de Registre

Une commission annuelle payable à la fin de chaque trimestre au tarif dégressif par tranches d'actifs nets et calculée sur les actifs nets moyens du compartiment durant le trimestre concerné, au taux annuel suivant :

- 0,135% sur la tranche d'actifs nets moyens comprise entre EUR 0 et EUR 125 millions ;
  - 0,105% sur les actifs nets moyens supérieurs à EUR 125 millions ;
- avec un minimum de EUR 33.750,- par compartiment.

Pour le compartiment ODDO BHF Future of Food, la Société de Gestion reçoit également, à charge de chaque compartiment de la SICAV, une commission annuelle forfaitaire de EUR 2.000,- par classe d'actions active au sein du compartiment, à compter de la dixième classe d'actions active, répartie sur l'ensemble des classes actives du compartiment concerné, au prorata des actifs de chaque classe d'actions concernée.

### NOTE 7 - FRAIS ET COMMISSIONS DIVERS

Les frais et commissions divers reprennent principalement les frais d'audit, les frais de publications, de traductions, de rémunérations d'administrateurs, de commissions bancaires, d'élaborations de rapports à la CSSF (SAQ), etc...

### Commission de couverture

Pour sa classe CNw-EUR [H], le compartiment ODDO BHF Future of Food verse à la Société de gestion une commission de couverture, en rémunération de ses services dans le cadre de son activité de couverture de change. Cette commission s'élève à 0,01% maximum par mois et par classe d'actions, sur la moyenne des actifs nets de chaque classe d'actions au cours du mois concerné. Cette commission est payable trimestriellement.

### NOTE 8 - FRAIS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

Pour le compartiment ODDO BHF Future of Food, les souscriptions et les rachats sont traitées sur base de la valeur nette d'inventaire.

### NOTE 9 - TAXE D'ABONNEMENT

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise à Luxembourg à la taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05% payable trimestriellement et calculée sur l'actif net de la SICAV à chaque fin de trimestre.

La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'actifs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe.



# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

Cependant, la SICAV étant enregistrée en Belgique, elle est soumise à une taxe au taux annuel de 0,0925% calculée pour l'année 2024 sur base de la valeur des actions distribuées en Belgique telle qu'établie au 31 décembre 2023.

### NOTE 10 - CHANGES À TERME

Au 30 juin 2024, les contrats de change à terme suivants ont été conclus auprès de la contrepartie Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. :

ODDO BHF Future of Food :

ECHÉANCE	DEVISE ACHETÉE	MONTANT ACHETÉ	DEVISE VENDUE	MONTANT VENDU	+ / - VALUE NON RÉALISÉE (EN USD)	ENGAGEMENT (EN USD)
15/07/2024	USD	18.006,85	EUR	16.781,00	9,24	17.985,04
15/07/2024	EUR	455.879,00	USD	494.719,89	-5.794,10	488.588,32
				<b>Total</b>	<b>-5.784,86</b>	<b>506.573,36</b>

### NOTE 11 - EVÈNEMENTS SURVENUS PENDANT LA PERIODE

#### Perspectives sur le conflit russo-ukrainien :

La guerre lancée en février 2022 par la Russie sur l'Ukraine continue sans perspective de résolution rapide. Les deux nations en conflit sont contraintes de chercher du soutien militaire dans d'autres pays, ce qui constitue un risque géopolitique accru avec la création de blocs entre ceux qui soutiennent l'agresseur ou l'agressé. Un embrasement du conflit ne peut non plus être exclu.

Les investisseurs doivent continuer à tenir compte des conséquences économiques négatives d'un enlisement de cette guerre lorsqu'ils font des choix d'investissement.

Les prix énergétiques ont certes diminué par rapport au début du conflit mais l'économie européenne reste fragile à cause de sa trop grande dépendance au gaz et au pétrole. De nouvelles hausses des prix des matières premières ne peuvent donc être exclues avec le risque de peser de nouveau sur l'inflation et les taux d'intérêt en conséquence.

Les banques centrales ont fortement relevé les taux d'intérêt en 2023 pour combattre le risque inflationniste. Si le resserrement monétaire est pratiquement terminé, les investisseurs doivent continuer à évaluer le risque que les taux ne soient pas réduits aussi rapidement qu'espéré par les marchés si une résurgence de l'inflation survenait. Cette possibilité constituerait clairement un risque pour les marchés financiers dans leur ensemble.

La Russie s'est isolée des économies occidentales. Les effets négatifs des sanctions économiques sur la Russie ne se font pas sentir comme espéré par les économies occidentales. En effet, les exportations de pétrole russes se sont réorientées vers la Chine ou l'Inde qui en profitent pour se fournir en pétrole à prix réduit.

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Notes aux états financiers au 30 juin 2024

---

Il est pratiquement impossible que la Russie retrouve la position qui était la sienne dans les indices d'actions ou dans les indices obligataires dans l'année qui vient. Cette guerre laissera des traces pour une longue période mais il reste impossible de prévoir un scénario à court ou moyen terme. L'investisseur averti tiendra compte de l'ensemble de ces incertitudes pour considérer ses investissements.

Le Conseil d'Administration a analysé les effets de la situation sur le Fonds et a conclu que la situation n'avait pas d'incidence sur les états financiers au 30 juin 2024 et sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités.

### **NOTE 12 - EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA PERIODE**

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture de la période à signaler qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers au 30 juin 2024

# LANDOLT INVESTMENT (LUX) SICAV

## Informations supplémentaires au 30 juin 2024

---

### Détermination du risque global

Chaque compartiment de la SICAV devra veiller à ce que son exposition globale sur instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

L'exposition globale est une mesure conçue pour limiter l'effet de levier généré au niveau de chaque compartiment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale de la SICAV sera celle des engagements. Cette méthode des engagements consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.